

PERF' ÉNERGIE

LE SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT
POUR OPTIMISER
LES PERFORMANCES
ÉNERGÉTIQUES
DES ENTREPRISES*



SERVICE GRATUIT pour gagner en efficacité énergétique au niveau du bâtiment, de l'usage des locaux et des procédés dans le but de faire des économies.

DEMANDEZ UN CONSEIL PERSONNALISÉ OU UN DIAGNOSTIC.

*TPE - PME - artisans - commerçants occupant un bâtiment de moins de 1 000 m² à usage tertiaire

**GRAND
REIMS**
COMMUNAUTÉ URBAINE

VOUS ÊTES CHEF D'ENTREPRISE ET VOUS AVEZ BESOIN DE CONSEILS POUR GAGNER EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ?

Dans le cadre de sa stratégie bas carbone, le Grand Reims est à votre écoute en faisant de l'accompagnement des professionnels dans la réduction de la consommation d'énergie et le développement des énergies renouvelables un enjeu majeur.

PERF'ÉNERGIE EST UN NOUVEAU SERVICE, TOTALEMENT PRIS EN CHARGE ET PERSONNALISÉ, POUR VOUS AIDER À RÉDUIRE VOTRE FACTURE ÉNERGÉTIQUE !

Le Grand Reims a fait appel à l'expertise de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour accompagner les chefs d'entreprise. Le diagnostic et les conseils qui en découlent portent sur le bâtiment, l'usage des locaux et les procédés de production en prenant en compte l'ensemble des aspects du projet (financier, juridique, technique et social).

Pour être éligible à ce dispositif, vous devez :

- Être situé sur le territoire du Grand Reims
- Disposer d'un local professionnel d'une surface totale de moins de 1 000 m²

Objectifs de cet accompagnement

- Avoir accès à une information neutre et gratuite
- Bénéficier de conseils personnalisés et d'un diagnostic
- Évaluer des gains énergétiques
- Connaître les dispositifs d'aides pour engager des travaux
- Réduire ses dépenses énergétiques

Étapes du projet



- Échangez sur votre projet avec le conseiller PERF'ÉNERGIE lors d'une permanence ou d'un rendez-vous. Pour cela consultez le planning des permanences sur www.grandreims.fr ou remplissez le formulaire de contact pour être recontacté par le conseiller PERF'ÉNERGIE.
- Réaliser un diagnostic dans vos locaux portant sur le bâti, l'usage des locaux ou les procédés de production selon votre projet et les enjeux de votre entreprise.

